

LA GAZETTE DES LOUPS

Bulletin d'information de la commune de Cirey-sur-Vezouze



Retour en images sur la vie communale

- 1 4 avril : le lapin de Pâques était en visite à Cirey, malgré une météo mitigée, la chasse aux œufs aura rassemblé 70 jeunes chercheurs.
- 2 12 avril : une 11e édition du Salon du bien-être, de la beauté et de la gourmandise qui se veut innovante, avec l'ajout d'une note sucrée et d'un planning d'ateliers et de conférences bien fourni.
- 3 15 avril : l'accueil de loisirs a été très actif durant les vacances d'avril. Entre opération ramassage des déchets, bricolage, ateliers culinaires et journée accrobranche, les enfants se sont bien amusés.
- 4 28 mars : une soirée exceptionnelle, portée par l'APE, qui aura fait voyager les participants dans le temps, avec un retour dans les années 80.
- 5 28 avril : 53 personnes se sont présentées au don du sang pour 47 donateurs au final. Une belle collecte !
- 6 8 mai : moment solennel et intergénérationnel à l'occasion de la cérémonie patriotique.



LE COIN DE LA GARDE CHAMPÊTRE

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



Des solutions alternatives existent :

-  **BROYAGE**
-  **COMPOSTAGE**
-  **PAILLAGE**



Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit (article 84 de l'arrêté préfectoral du 5 août 1981 portant règlement sanitaire départemental).

Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant des collectivités, et des déchets de jardin (déchets verts).

Le non-respect du RSD est une contravention de 3e classe punie d'une amende allant jusqu'à 450 € par infraction (article 131-13 du code pénal)

L'allumage de feu interdit à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un bois, est une contravention de 4e classe punie d'une amende de 135€ (articles R.163-2 et L.131-1 du Code Forestier).

LE COIN DES SERVICES TECHNIQUES

Réfection et réhabilitation de la cuisine de l'école élémentaire




Pose de barrières devant l'école



Pose de luminaires au stade



Réparation de la toiture de la salle des fêtes



STEP en eau



Enrobé à froid



Aménagement des carrés du jardin du souvenir

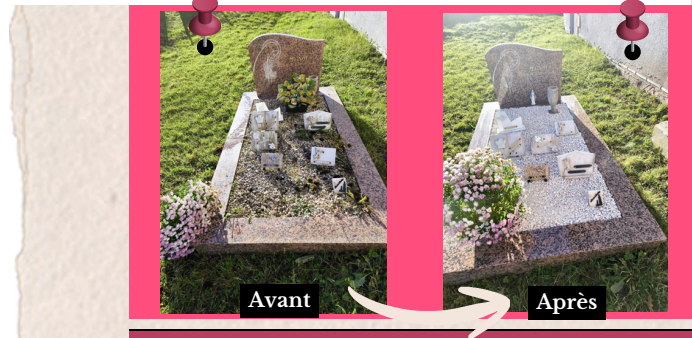




Installée à Cirey-sur-Vezouze, Aurore Tregnago exerce avec ardeur son activité d'auto-entrepreneuse depuis 2017. Animée par l'envie de rendre service et d'améliorer le quotidien de chacun, elle a su développer une activité de proximité aussi complète que polyvalente.

Sous le slogan évocateur « **Voilà, c'est fée, s'occupe de tout** », nous voyons la richesse de son savoir-faire qui s'étend à de nombreux domaines. **Travaux** (sols, murs, tapisserie, peinture, placo...), **jardinage** (tonte, taille, entretien saisonnier, déneigement, ramassage de feuilles...), **bricolage, nettoyage, entretien et fleurissement des tombes, lavage de véhicules, surveillance de maisons, ménage** (entretien, linge, vitres...), **accompagnement pour les courses ou les rendez-vous** : rien n'est laissé au hasard. Elle assure des services appréciés par les particuliers pour son sérieux et sa dimension humaine.

- Reconnue pour son efficacité et sa grande disponibilité, Madame Tregnago s'est lancée dans cette aventure avec une conviction forte : **exercer un métier utile et porteur de sens.**
- Elle intervient dans un périmètre d'action qui se veut très large.
- Travaillant exclusivement sur devis gratuit, elle offre aussi des avantages non négligeables à ses clients, notamment une réduction ou un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 50 % selon les dispositions du Code général des impôts. Le règlement par CESU est également accepté.
- Par la diversité de ses prestations et la qualité de son accompagnement, ce service à la personne constitue une véritable richesse pour les habitants de notre territoire. Une initiative locale précieuse, qui mérite d'être mise en lumière.



f Voilà c'est fée
☎ 07.85.59.10.63
✉ voila.cfee@gmail.com



CLUB CANIN DU VAL

Créé en 2014, le Club Canin du Val est une association passionnée par l'éducation canine, le bien-être du chien et le renforcement de la complicité maître-chien. Nous retrouvons au sein de cette association 40 membres dont quatre moniteurs-éducateurs et entraîneurs habilités, qui encadrent les différentes activités du club. Parmi eux, nous avons Sandra, la présidente, qui est très investie. Elle est **éducatrice et formatrice pour les propriétaires de chiens catégorisés**, ce qui lui permet d'accompagner les maîtres et leurs chiens dans leur progression, quel que soit leur niveau.

Au fil des années, elle s'est particulièrement intronisée dans plusieurs disciplines notamment l'éducation canine, l'obéissance et le cavage (recherche de truffes). Cet engagement a permis au club de se distinguer avec 5 binômes licenciés, qui ont été **sélectionnés parmi les 25 meilleurs chiens de France** pour participer chaque année au championnat de France de recherche de truffes sur carré.

En effet, dans le cadre de compétitions, l'esprit d'équipe, l'entraide et le partage d'expérience sont indispensables pour la réussite.

Les activités proposées par l'association se concentrent donc sur : **l'école du chiot, l'éducation canine, l'obéissance, et le cavage.** Leur approche repose exclusivement sur l'éducation positive, favorisant la motivation, le jeu et le plaisir du chien. Comprendre comment lire, décrypter et decoder les comportements de son animal, apprendre à poser un cadre.

Le club canin du Val a pour projet de s'ouvrir sur la section « chiens visiteurs ». Les chiens visiteurs permettraient d'apporter un peu de bien-être à des personnes dans l'impossibilité de prendre en charge un animal. Il s'agit d'une démarche qui pourrait se tourner vers les écoles, les EHPAD... Actuellement, l'association compte 2 chiens en son sein.



✉ clubcanin54480@gmail.com
📍 Za Avenue Veillon, 54480 VAL-ET-CHÂTILLON
☎ 06.17.61.61.69



Chères Louves, Chers Loups,

Nous souhaitons tout d'abord saluer les 60 % d'électeurs qui se sont déplacés pour les élections municipales. Avec deux listes candidates, c'est la démocratie qui a pu s'exprimer.

Nous remercions également les 34 % de votants qui ont soutenu notre projet et exprimé leur volonté de changement pour Cirey. Même minoritaires, avec 3 élus sur 19 au Conseil, vous pourrez compter sur nous pour porter votre voix, défendre vos intérêts et rester à votre écoute tout au long du mandat. Notre représentant au Conseil communautaire agira avec le même engagement au sein de la CCVP.

Merci encore à celles et ceux qui nous ont encouragés, aidés à construire notre projet dans le cadre de la démarche collaborative et participative que nous avons mise en place tout au long de notre campagne.

Nombreux sont les habitants qui nous demandent comment nous pouvons n'avoir que 3 élus sur 19 conseillers en tout avec plus d'un tiers des suffrages exprimés.

Dans le cas de deux listes candidates, celle qui arrive en tête obtient déjà 50 % de la totalité des sièges, soit 10 sièges sur 19 pour Cirey car on arrondit à l'unité supérieure. Les 9 sièges restants sont ensuite répartis à la proportionnelle : 6 sièges supplémentaires pour la liste majoritaire, soit 16 en tout, et seulement 3 pour notre liste, malgré plus d'un tiers des voix.

Nous resterons attentifs aux décisions qui seront prises par la majorité municipale. Nous nous étonnons déjà qu'aucune information n'ait été donnée pendant la campagne sur la hausse des impôts locaux de 8,4 %, décidée pourtant seulement six semaines après l'installation de la nouvelle équipe.

Les élus de la liste Cirey Changement Citoyens

L'Espace Services Jeunesse de la Haute-Vezouze : un tiers-lieu éducatif au service des jeunes et du territoire

L'Espace Services Jeunesse (ESJ) de la Haute-Vezouze s'impose comme un acteur incontournable de l'accompagnement des jeunes, des familles et des partenaires du territoire. Véritable tiers-lieu éducatif, l'ESJ développe des actions variées autour de l'orientation, de la citoyenneté, de la culture, de la prévention et de la cohésion sociale.

Les collégiens ont eu l'occasion de s'impliquer dans divers ateliers d'orientation, d'explorer différentes professions lors de forums dédiés, et de visiter des lycées, une plateforme logistique, ainsi que la faculté des sciences.

L'utilisation d'outils numériques, de la réalité virtuelle et des ressources fournies par l'ONISEP a également facilité l'accompagnement des jeunes dans la planification de leur avenir.

Par ailleurs, l'ESJ maintient son engagement dans la lutte contre le décrochage scolaire à travers le projet OASIS, soutenu par le Fonds Social Européen.

Ce dispositif offre un soutien personnalisé aux jeunes et à leurs familles pour éviter les interruptions de parcours et encourager la réussite éducative.

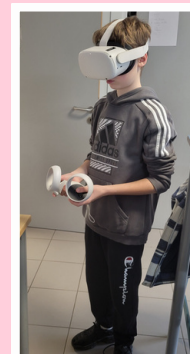
De plus, des thématiques telles que la santé mentale, l'égalité entre les sexes et la prévention des violences sexistes et sexuelles sont également au cœur des initiatives mises en place.

Des activités comme le théâtre forum, des journées thématiques, des interventions de professionnels et des actions de sensibilisation rythment ainsi le calendrier scolaire.

Enfin, l'ouverture culturelle est un autre pilier essentiel de ce projet. Des résidences d'artistes transfrontalières, des ateliers d'écriture, des

projets liés au patrimoine verrier local, la participation à des événements culturels et des actions mémorielles offrent aux jeunes la possibilité de stimuler leur créativité tout en s'immergeant dans l'histoire et les richesses de leur territoire.

L'année 2026 marque aussi une nouvelle étape avec l'ouverture prochaine du fablab, espace accessible à tous les habitants pour découvrir et pratiquer des activités innovantes et collaboratives. Porté par le projet Astérie de l'Académie Nancy-Metz jusqu'en 2029, l'Espace Services Jeunesse confirme ainsi son rôle de lieu ressource pour les jeunes, les familles et les partenaires du bassin lunévillois, au service de l'éducation, de l'innovation pédagogique et du dynamisme local.



Le patrimoine local de Cirey-sur-Vezouze au cœur de l'engagement

« Ça me tient à cœur d'y aller », sourit Lucie. Du haut de ses 12 ans, cette élève de 5^e du collège de Cirey-sur-Vezouze se rend au Salon de l'élève engagé, ce mercredi 6 mai à Metz, avec cinq autres camarades pour partager le travail réalisé depuis plusieurs mois.

Le projet, porté par son établissement et soutenu par la Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC) à travers l'appel à projet « Terre de culture », met à l'honneur le patrimoine verrier local. Il s'appuie sur l'époque industrielle verrière de la commune, et la renommée de l'ancienne glacière Saint-Gobain, pour permettre aux collégiens de mieux connaître l'histoire de leur territoire, tout en découvrant des savoir-faire artisanaux souvent méconnus.

« Je connaissais vaguement cet univers, à part la fabrication de verre avec du sable »,

confirme la jeune fille, qui apprécie particulièrement ces sessions de découverte.

Une série d'activités
Grâce à l'engagement pris autour de ce projet, Lucie et près de 50 élèves de 5^e voient leur curiosité alimentée par un ensemble d'activités et de visites.

« Au début, nous avons commencé par des recherches sur internet. La mise en place d'ateliers pratiques a créé un véritable déclic chez les élèves et apporté une nouvelle dimension avec un véritable impact », indique Audrey Fritz, directrice opérationnelle du tiers-lieu éducatif Astérie, installé au collège, et coordinatrice pour les équipes lunévilloises au Salon de l'élève engagé.

« Ces 5^e ont notamment pu se rendre au centre européen de recherches et de formation aux arts verriers (Cerfav) de Vannes-le-Châtel



Les élèves de 5^e ont testé la gravure sur verre dans le cadre de ce projet. Photo Emeline Piacco

compenser l'engagement des collégiens.

Dans la peau de graveurs sur verre
Les parents et curieux pourront ainsi admirer les gravures sur verre réalisées tout récemment aux côtés de l'artiste verrière Marie Flambar. Cet atelier a lui aussi rencontré un franc succès.

Outil en main, les élèves ont pu se (re)mettre dans la peau de graveurs. « Mon beau père faisait des miroirs et des verres. J'avais d'ailleurs déjà gravé un verre pour ma maîtresse », raconte Thalia, 13 ans. Un souvenir individuel venu compléter, à sa manière, une mémoire collective partagée avec brio, via ce projet.

Le collage poursuivra l'engagement ces prochaines années, en se focalisant sur la faïencerie de Badonviller, puis sur d'autres patrimoines locaux.

● Emeline Piacco

FONTAINE DU CANARD



La fontaine située dans la rue de la Vendée a dû être construite dans les années 1800, et remaniée plus tard. Elle est adossée à un mur. Sur le mur de pierres, un canard (dont le cou ressemble plutôt à celui d'un cygne) déploie ses ailes et de son bec s'échappait un filet d'eau. Cet édifice doit avoir un passé historique, dont nous ne parvenons malheureusement pas à trouver la source. Nous lançons donc un appel aux habitants : en effet, si vous possédez des informations à ce sujet, nous vous serions reconnaissants de nous les communiquer.

ASSISTANTE MATERNELLE

Ophélie Colin : une nouvelle assistante maternelle au service des familles !

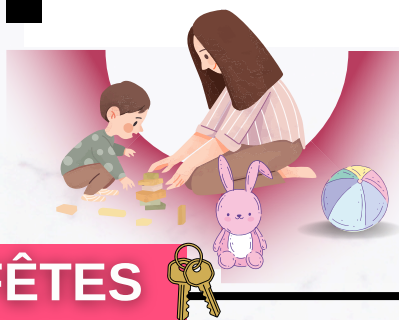
Depuis novembre 2025, Ophélie Colin exerce en tant qu'assistante maternelle sur la commune de Cirey-sur-Vezouze. Elle accueille aussi bien les bébés que les enfants plus âgés, dans un cadre bienveillant et adapté à leurs besoins.

Disponible du lundi au vendredi, de 7h à 20h, elle propose une solution de garde flexible pour les parents à la recherche d'un accueil de qualité et d'horaires étendus. Agréée pour accueillir jusqu'à trois enfants maximum, elle privilégie un accompagnement personnalisé et attentif pour chacun d'entre eux.

Avant de se tourner vers le domaine de la petite enfance, Ophélie Colin évoluait dans le secteur du commerce, elle s'est ensuite rapidement orientée vers le métier d'assistante maternelle. Un choix motivé notamment par son mari et le constat d'un réel besoin sur le territoire, face au nombre important de demandes de garde d'enfants.

Au quotidien, elle met un point d'honneur à favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants grâce à de nombreuses activités : jeux, activités manuelles, découvertes et temps d'échange. Très investie dans la vie locale liée à la petite enfance, elle participe également à différentes structures et ateliers tels que le RPE, le L.A.P.E, Familles Rurales, Graine de Maternelle, ainsi que des séances d'éveil à la motricité et d'éveil musical, à raison de deux à trois matinées par semaine.

Les parents souhaitant obtenir davantage d'informations ou prendre contact avec elle peuvent retrouver son profil sur [NounouTop](https://www.nounoutop.fr) ainsi que sur [Monenfant.fr](https://www.monenfant.fr).



📞 06 11 17 90 02

📍 78 rue Joffre,
54480 CIREY-SUR-VEZOUZE

✉️ ophelieice54@gmail.com

LOCATION SALLE DES FÊTES



Il est possible de réserver le marché couvert (RDC) ou la salle des fêtes (1er étage) de Cirey-sur-Vezouze pour vos événements professionnels, associatifs ou familiaux. Il vous suffit pour cela de remplir le formulaire disponible sur notre site internet : <https://mairiedecireysurvezouze.fr/saledesfetes.html> et de vous adresser au secrétariat de mairie pour fixer une date. Un état des lieux d'entrée et de sortie est mené obligatoirement.

TARIFS ET CAPACITÉS DES SALLES

Salles	Location à la journée (en semaine uniquement)	Location du vendredi à 14h au lundi à 14h
Salle des fêtes 1er étage - avec cuisine - (maxi : 150 personnes assises et 199 personnes debout sans tables)	100 €	250 €
Salle Marché couvert (maxi : 180 personnes assises et 199 personnes debout sans tables)	120 €	250 €
Vaisselle	30 €	30 €
Chauffage	80 €	120 €
Redevance ramassage déchets	20 €	



Marché couvert



Salle des fêtes



FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE

Quelques membres du personnel de la mairie se sont formés dernièrement sur la sécurité incendie, qui est devenue une formation obligatoire. Au cours de celle-ci, les participants ont pu revoir les causes de départ de feu, comment alerter, éteindre un feu grâce aux différents moyens à disposition, tels que les extincteurs ou les couvertures anti feu, évacuer et réagir.

Des fondements essentiels pour être en capacité d'avoir les bons réflexes en situation de danger.



AGENDA DES MANIFESTATIONS DE JUIN-JUILLET 2026

Vendredi 5 juin :

Conférence « 1944 - opération Loyton » présentée par Philippe Guillemot au marché couvert à 20h00.

Organisée par la Shal de Sarrebourg et l'association Loisirs et culture - médiathèque ludothèque municipale.

Samedi 13 juin :

Soirée pizza de l'APE à Tanconville, à 19h00 à la salle des fêtes.

Les réservations sont acceptées jusqu'au 9 juin au : 06.60.9272.08.

Vendredi 26 juin :

Fête de la musique sur la place Chevandier, organisée par le Comité des fêtes.

- Début à 19h00, l'entrée est gratuite.
- Au programme : musique karaoké, animé par Event'Sonorisations (DJ).
- Vous trouverez buvette et petite restauration sur place.

Mardi 14 juillet

- Brocante de 8h00 à 18h00 ;
- Buvette et restauration midi et soir ;
- Château gonflable ;
- Bal à partir de 18h00 avec l'orchestre Anyway ;
- Feu d'artifice tiré entre 22h30 et 23h00.

Événement organisé au stade par le Comité des fêtes et la mairie.

Lundi 27 juillet :

Loto de l'APE à Val-et-Châtillon à partir de 18h30.

Vendredi 3 juillet :

Jeux de fête foraine ouvert à tous. Organisés par l'APE. Rendez-vous au stade, à partir de 19h. Restauration food truck.

CHANTIERS ARGENT DE POCHE

TU AS ENTRE
16 ET 17 ANS ?



CHANTIERS
ARGENT
DE POCHE

2026

GAGNE DE
L'ARGENT DE POCHE
EN RENDANT SERVICE
À TA COMMUNE

INSCRIS-TOI VITE !

• SUR LES SITES D'ACCUEIL
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
À BLAMONT, BADONVILLER OU CIREY-SUR-
VEZOUZE

↓ TÉLÉCHARGE
LE DOSSIER D'INSCRIPTION

• AVANT LE 19 JUIN 2026
• D'INFOS : 03.83.42.46.46

La mairie de Cirey organise deux chantiers argent de poche (en partenariat avec la CCVP) : les 7, 8 et 9 juillet et les 11, 12 et 13 août.

Nous pouvons accueillir jusqu'à 7 jeunes par chantier.

Pour le premier chantier, il s'agira de peinture et de restauration au stade foot. Pour le deuxième : désherbage et peinture au cimetière.

Horaires : de 9h à 12h et repas pris en commun offert par la mairie le dernier jour de chaque chantier.

Renseignements au : 06.16.77.86.37 ou auprès de la CCVP.

ÉTAT CIVIL

Arrêté au 7 mai

DÉCÈS :

15/04/2026 Nicolle PRÉVOT veuve JUTARD

MARIAGE :

18/04/2026 Patrick HAOURY et Isabelle PETT

Pour plus d'informations, suivez-nous sur :